

Ces élus de l'Orne se mobilisent contre la fermeture d'une classe de l'école à Lonrai

Les services départementaux de l'Éducation nationale projettent de supprimer un poste d'enseignant dans l'école de L'Orée d'Écouves, qui rassemble quatre communes de l'Orne.



Le Sivos et les élus des quatre communes concernées (Lonrai, Colombiers, Saint-Nicolas-des-Bois et Cuissai) regrettent cette décision dont l'avis définitif sera donné le 8 mars.

« C'est une décision purement mathématique, basée sur des stats », conteste Fabrice Drieu, le président du Syndicat intercommunal à vocation scolaire (Sivos), qui regroupe les communes de Lonrai, Colombiers, Saint-Nicolas-des-Bois et Cuissai, dans l'Orne.

Déjà une classe fermée en 2015

Il y a quelques jours, il a appris que la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Orne prévoyait de supprimer, à la rentrée 2023, un poste d'enseignant et une classe du groupe scolaire de Lonrai, près d'Alençon. Pour une « histoire de centièmes ».

[Saint-Germain-du-Corbéis : le gymnase sera agrandi en 2024, le dojo détruit](#)

« On doit maintenir une moyenne de 20 enfants par classe et, d'après leurs estimations, on pointerait à 19,75 à la rentrée prochaine », indique le président du Sivos.

Ce qui ne sera pas le cas. À la rentrée précédente, il avait déjà estimé nos effectifs à 158 enfants. Finalement, on a démarré à 161 en septembre, et on se trouve à 163 aujourd'hui. Fabrice Drieu, président du Syndicat intercommunal à vocation scolaire

Depuis quelques années, l'école primaire de L'Orée d'Écouves accueille entre 160 et 165 enfants, après en avoir compté près de 200 il y a encore « sept ou huit ans ».

"Des classes surchargées et multiniveaux"

Mais, selon Fabrice Drieu, cette baisse récente ne justifie pas de fermer une classe. « Ils ne prennent pas en compte la dynamique territoriale. Sur les quatre communes, il y a eu 11 naissances en 2019, 18 en 2020 et 20 en 2021 », pointe-t-il.

« L'école, c'est la vie du village. Un lieu de partage et d'attractivité. » Le groupe scolaire a déjà perdu une classe en 2015.

Surtout, le quadragénaire redoute une dégradation de l'accompagnement réservé aux élèves, jusqu'ici répartis en huit classes, une par niveau, de la Petite section au CM2.

On risque de se retrouver avec des classes surchargées et multiniveaux. Le premier degré est celui de l'acquisition des fondamentaux : la lecture, l'écriture, le calcul. Les dernières études montrent qu'on n'est pas forcément les meilleurs en France, les enfants ont donc besoin d'un accompagnement soutenu Fabrice Drieu

Ce dernier s'inquiète également des potentielles conséquences sur les conditions de travail du corps enseignant.

[Orne. Une mouette porteuse de l'Influenza aviaire à Boitron : 97 communes sous contrôle temporaire](#)

« Ce ne sont plus des enfants mais des chiffres. On ne s'occupe plus de leur bien-être », regrette, quant à elle, [Monique Olin](#), la maire de [Colombiers](#).

Une pétition en ligne

Les contestataires insistent aussi sur un autre argument : le futur des locaux qui deviendront inoccupés. « Des investissements ont été réalisés avec de l'argent public comme pour la salle de motricité, les fresques murales, les tablettes dans le cadre du plan numérique », liste [Fabrice Drieu](#). « Qu'est-ce que ça va devenir ? Ils disent que la classe peut rouvrir à l'avenir mais, dans 80 % du temps, ce n'est pas le cas. »

Très rapidement, le Sivos et les élus des communes concernées se sont mobilisés pour défendre ce poste menacé.

À commencer par une réunion « en urgence » pour rédiger une lettre commune, cosignée par de nombreux élus et adressée à [Jean-Luc Legrand](#), le directeur académique.

[Un homme d'Alençon accusé d'avoir pris part à une escroquerie aux aides Covid](#)

Une pétition en ligne a été lancée. Accessible sur le site de la commune de [Lonrai](#), elle a recueilli près de 250 signatures. « Beaucoup de parents nous laissent des commentaires de soutien », ajoute [David Mary](#), conseiller municipal de [Lonrai](#).

Une décision définitive en mars

Le Sivos, qui envisage de nouvelles actions, est maintenant suspendu à la décision du Conseil départemental de l'Éducation nationale qui se réunira mercredi 8 mars pour prendre un avis définitif.